La Giette et Jeur Brulée par l'Echelle

Les hauteurs de Collonges et Dorénaz cachent des sentiers tout aussi jolis qu'exigeants. Plusieurs secteurs demandent d'avoir un pied sûr et de ne pas être sujets aux vertiges. Tous les efforts seront largement récompensés par une flore très variée et de magnifiques vues panoramiques sur la vallée du Rhône et les chaines montagneuses de la région, dont les Dents du Midi.

Détails du parcours

Point de départ : Collonges (451 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : P. 1796 (1796 m).

Dénivelé : montée et descente 1620 m chacune.

Distance : 16.3 km.

Temps de marche : 7¼h.

- Collonges – Plex (Pro dë kâ) 2h.
- Plex (Pro dë kâ) – La Giette 1h.
- La Giette – P. 1796 1¼h.
- P. 1796 – Jeur Brulée ½h.
- Jeur Brulée – Champex d'Alesse 1h.
- Champex d'Alesse – Alesse ¼h.
- Alesse – Collonges 1¼h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T3 [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 20 mars 2022.

Références : [Sut09].

Accès

Accès en voiture

Prendre l'autoroute A9 jusqu'à la sortie *St-Maurice*. Suivre la direction pour *Martigny*. Environ 4.5 km plus loin, au giratoire à proximité de la *gare d'Evionnaz*, continuer sur la route secondaire en direction de *Collonges*. Des places de parc gratuites sont disponibles à proximité de l'église, dans la *Route Principale* ainsi que dans la *Rue les Revez*.

Accès en transports publics

Collonges est desservi par des cars postaux sur la ligne *Evionnaz – Martigny*. Depuis l'arrêt du bus, les parkings susmentionnés sont à quelques minutes de marche.

Consulter l'horaire en ligne des *CFF* pour trouver la meilleure correspondance.

Carte nationale (source swisstopo).

On trouve n'importe quoi dans les pentes en contrebas de la décharge de Combaneire…

De Collonges à Plex (Pro dë kâ) par L'Echelle

En descendant de la voiture, j'ai été accueilli par un vent froid. Déjà sur l'autoroute, la voiture était de temps à autre ballotée par des rafales. En regardant en direction de *Dorénaz*, l'énorme éolienne tournait à une bonne vitesse. Le soleil illuminait déjà une partie d'*Evionnaz*, mais il fallait attendre encore du temps avant que les rayons touchent le village de *Collonges*. Mon ascension par l'*Echelle* aurait été en grande partie dans l'ombre. Je transpirerais moins, cependant la lumière pour les photos serait moins bonne. M'enfin, c'était ainsi ; on ne peut pas tout avoir.

J'ai enfilé mon coupe-vent puis j'ai remonté la Route Principale qui passe à côté du cimetière. En suivant les losanges jaunes, on gagne le Camping de La Châtaigneraie, assez mort en cette période de l'année. Deux virages plus hauts, j'ai continué en direction de « *Plex par le Chemin de l'Echelle* » (panneaux).

Le sentier pénètre d'un faux plat dans la forêt. On franchit un tronçon avec toute sorte de déchets métalliques et en plastique dans les pentes terreuses. Cela n'a rien de vraiment étonnant quand on sait que juste au-dessus il y a une décharge de matériaux inertes.

Heureusement, on retrouve très vite une forêt plus naturelle. En même temps, la pente se redresse et les choses sérieuses commencent. Le nom donné au chemin porte tout son sens…

L'endroit était relativement bien protégé du vent, du coup j'ai rapidement enlevé mon coupe-vent.

La forêt était nue : quelques arbres n'avaient pas encore perdu les feuilles sèches tandis que sur d'autres les premières feuilles vertes étaient déjà sorties. Au sol, les premières fleurs étaient déjà sorties : des hellébores fétides, des hépatiques, des primevères, des corydales à bulbe plein ainsi que plein d'autres fleurs dont je ne connais pas le nom.

Le sentier était recouvert de feuilles mortes.

Le chemin est bien marqué. En revanche, la couche plus ou moins épaisse de feuilles mortes rendait parfois difficile d'identifier ce qu'il y avait au-dessous. Plus qu'une fois, mes pieds ont glissé sur des cailloux instables et des branches humides. J'étais content d'avoir des bâtons pour m'aider à progresser.

Il y a quelques passages escarpés et d'autres légèrement exposés qui demandent un pied sûr. Souvent, on peut se tenir au rocher pour garder l'équilibre. Les personnes sujettes au vertige pourraient rencontrer des difficultés à franchir ces passages. Si c'est le cas, il vaut mieux

Vue sur la *Cime de l'Est*.

rebrousser chemin tout de suite, car la suite du parcours comporte des traversées bien plus scabreuses !

Des fenêtres dans la forêt offrent une vue dégagée sur la *vallée du Rhône*, les *Dents du Midi* (en particulier la *Cime de l'Est*) et la *Dent du Salentin*.

Le chemin se faufile à travers les petites falaises, puis arrive au pied d'une barre rocheuse infranchissable. Une échelle pentue d'environ cinq mètres de hauteur est posée contre la paroi. Une chaine métallique accrochée à la paroi fait foi de main courante. L'échelle est stable et confortable. Avec les deux autres courtes échelles qui s'ensuivent, franchir la barre rocheuse devient un jeu d'enfants.

Une série d'échelles permet de franchir une parois rocheuse.

Le sentier continue son inexorable ascension alternant des portions pentues à d'autres plus cléments. J'ai profité des fenêtres dans la forêt pour prendre de courtes pauses tout en profitant de la vue dégagée. J'ai été émerveillé par les magnifiques jeux de couleurs en sous-bois auxquels j'ai eu droit quand le soleil m'eut rattrapé.

Après un énième virage, j'ai rejoint une petite route asphaltée sous l'*alpage de Plex*. Suivre la route en direction sud-est, où la pente ascendante est nettement plus douce. De plus, une superbe vue sur les *Dents de Morcles* s'ouvre au nord. C'est sur cette route que j'ai croisé le premier randonneur de la journée. Lui aussi avait trouvé beaucoup de feuilles mortes sur son chemin.

Sous l'alpage de *Plex*, une belle ouverture sur les *Dents de Morcles*.

Nous avons échangé quelques informations, puis j'ai rejoint le *parking de Plex* (*Pro dë kâ* sur le panneau).

De Plex (Pro dë kâ) à La Giette

Longer le parking, avec une jolie table en bois, et continuer en direction de *Champex d'Alesse*. Quelques dizaines de mètres plus loin, partir à droite à travers la clôture (balisage jaune ainsi que blanc–rouge–blanc). Le sentier descend dans la forêt.

Très vite, on gagne une bifurcation. Pour *Champex*, il faut poursuivre sur le branchement de gauche. Le chemin devient tout de suite étroit. Avec les feuilles mortes qui recouvraient parfois le chemin, ce n'était pas évident de savoir si je posais mon pied droit sur du dur ou dans le vide. Les passages les plus escarpés sont sécurisés avec des chaines. Hélas, à certains endroits, elles étaient très rouillées et quelques maillons rapides étaient pliés, ouverts ou cassés. Les personnes sujettes aux vertiges risquent fortement d'avoir des sueurs froides.

Le sentier entre le parking de *Plex* et la *route de La Giette* comporte des passages escarpés et exposés, sécurisés avec des chaines.

Après un bon kilomètre de courtes montées alternées à de brèves descentes, le sentier s'élargit et vers le lieu-dit de *Saleudan* il devient une route carrossable. De gros blocs obstruaient partiellement le chemin, mais à pied on passe sans problème.

Le chemin mène à une route asphaltée (P. 1212). Continuer la douce montée sur la chaussée.

Environ 1 km plus loin, partir à droite (panneau jaune). En quelques minutes, on arrive à *La Giette*, un joli petit village de vacances avec une buvette très sympathique (encore fermée en ce début de saison).

De La Giette à P. 1796 par Plan Pertuis

La Giette.

À hauteur de la buvette, située en bas du petit village, poursuivre en direction du *Sex Carro* (panneaux). Suivre la *Rue de la Soif* sur environ 400 mètres, puis emprunter le sentier sur la gauche qui pénètre dans la forêt (balisage blanc–rouge–blanc sur un tronc d'arbre).

La pente se redresse de nouveau. Elle est tantôt très pentue, tantôt particulièrement raide. Il y a tout de même de rares et courts faux plats.

Le soleil pénétrait à travers la forêt de conifères. Les jeux de lumière sur les branches des épicéas et des sapins blancs étaient superbes.

À partir de 1500 mètres d'altitude, des plaques de neige de tailles très variables recouvraient de temps à autre le chemin. Selon l'exposition, tantôt c'était de la neige de printemps, tantôt la couche était complètement gelée et glissante. Les bâtons m'ont été utiles à plusieurs reprises.

Vers 1660 mètres d'altitude, la pente s'adoucit et traverse un goulet. C'est le lieu-dit de *Plan Pertuis*, qui signifie « *passage resserré relativement plat* ». On gagne une bifurcation (P. 1595). Continuer l'ascension en direction de l'*Au d'Alesse*.

La pente se redresse de nouveau. C'est cependant un chouia moins raide qu'auparavant. Les paysages qu'on peut contempler à travers les ouvertures dans la forêt ont changé : le *Val de Trient*, le *Mont de l'Arpille* ainsi que le *Catogne* sont de plus en plus visibles tandis que les *Dents du Midi* s'affichent sous un angle différent.

Malgré les névés sur le parcours, je n'ai rencontré aucune difficulté à suivre le chemin et rejoindre une nouvelle bifurcation à P. 1796. J'avais gravi plus de 1500 mètres en ne faisant que de courtes haltes. Je me suis installé à la belle table en bois disponible à cet endroit pour une pause qui était plus que méritée.

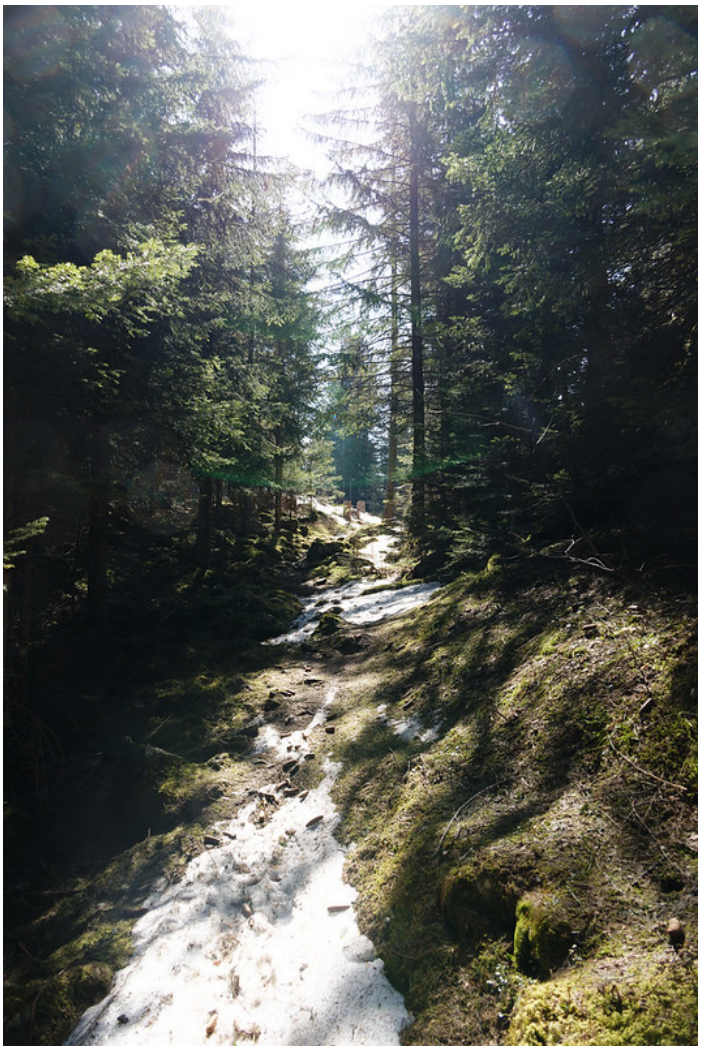

Des névés étaient présents au-dessus de 1500 mètres d'altitude.

À P. 1796 trône une belle table en bois.

De P. 1796 à Jeur Brulée

Avant de poursuivre en direction de *Jeur Brulée*, j'ai profité d'une petite terrasse qui offre une vue surplombante sur le hameau, environ 250 mètres plus bas.

La première partie de descente est à l'image de la montée : raide. Vers 1730 mètres d'altitude, un gros névé recouvrait le chemin et j'ai failli prendre le mauvais embranchement. Heureusement, j'ai eu le réflexe de consulter la carte et poursuivre dans la bonne direction.

Une dizaine de minutes plus tard, le sentier rejoint une route carrossable puis, très vite, on arrive dans la partie supérieure de *Jeur Brulée*, le hameau le plus haut de la commune de *Fully*.

Vue surplombante sur *Jeur Brulée*.

De Jeur Brulée à Champex d'Alesse par les Grosses Balmes, le Châble de la Corne et les Gorges

Un chemin permet de rejoindre les maisons. J'ai cependant choisi de poursuivre la descente sans détour.

Le chemin balisé traverse à deux reprises la route carrossable. La troisième fois qu'on rejoint ladite route carrossable, on continue sur celle-ci en direction de *Champex d'Alesse*. Au premier virage en épingle de cheveux, le chemin balisé quitte la route et poursuit en direction nord-ouest. À l'embranchement, il y a aussi un panneau d'attention accompagné du message « *passages difficiles* ».

Le chemin, jamais très large, franchit d'abord les Grosses Balmes (des parois rocheuses) d'un faux plat descendant. Le balisage est ambivalent sur plusieurs centaines de mètres : il y a presque autant de losanges jaunes (cotation T1) que de rayures blanc-rouge-blanc (cotation T2 ou T3). Or, le parcours jusqu'aux abords de *Champex d'Alesse* est une « *randonnée en montagne exigeante* » (cotation T3) et le seul balisage qu'il devrait y avoir et le deuxième !

Lors de la traversée du *Câble de la Corne*, qui signifie le « *couloir en forêt* », il faut franchir des talus d'éboulis. Par temps sec, la seule difficulté c'est l'instabilité de la caillasse sous les pieds, mais par temps pluvieux j'imagine que des pierres doivent dévaler sur ces pentes.

Le parcours longe ou passe sur de vieux murs en pierre sèche qui ont été construits par le passé pour retenir le terrain. Malgré leur vieil âge, ils étaient toujours en très bon état.

Après 600 mètres de faux plat, la descente s'accentue fortement pour traverser « *Les Gorges* ». Quelques zigzags et traversées plus bas, on arrive à un premier passage sécurisé avec des chaines. Hélas, elles étaient plus décoratives qu'utiles, car elles ont été installées beaucoup trop basses. Un pied sûr (et éventuellement des bâtons) sont suffisants pour suivre l'étroit chemin qui traverse la pente raide et les éboulis.

Dans la traversée du *Câble de la Corne*.

Très vite, on gagne un deuxième passage sécurisé, plus long et exposé par rapport au premier. Cette fois-ci, les chaines étaient installées proprement. Après avoir traversé un raide couloir d'éboulis, il faut descendre le long d'une paroi rocheuse au bord du couloir. C'est dans cette raide descente que j'ai été très ravi de pouvoir me tenir aux chaines.

Le chemin devient ensuite plus aisé et une dizaine de minutes plus tard, j'étais sur les pâturages de *Champex d'Alesse*.

Un passage sécurisé dans *Les Gorges*.

Le tourniquet donne accès aux prairies de *Champex*.

De Champex d'Alesse à Collonges

Le chemin conduit à une route asphaltée qu'on suit à la descente. Environ 600 mètres plus loin, on quitte la route. Un chemin mène très vide dans les hauts d'*Alesse*. En suivant le balisage jaune, on arrive à proximité de la station intermédiaire du téléphérique.

De là, poursuivre en direction de *Dorénaz*. Un chemin forestier descend d'une pente relativement douce dans la forêt. Au premier virage en épingle de cheveux, la pente s'accentue de nouveau.

J'avais les cuisses qui commençaient à faire mal. J'aurais probablement dû éviter une randonnée avec plus de 1600 mètres de dénivelé. J'ai alterné entre marche et course légère pour soulager mes jambes.

Vers 645 mètres d'altitude, on gagne une bifurcation. J'ai laissé le chemin balisé pour *Dorénaz* à gauche et j'ai poursuivi sur le sentier de droite. Un chemin moins large, mais tout aussi bien entretenu, descend jusqu'en pleine, au nord de *Dorénaz*. Cette variante permet de raccourcir le parcours d'environ 900 mètres. Cela paraît ridicule comparé aux 16 km de longueur que fait la randonnée, mais j'évite les plus possible de marcher sur des routes asphaltées.

En sortant de la forêt, le ciel était rempli de nuages et le paysage était devenu terne et monotone, comme les deux derniers kilomètres à parcourir sur la route asphaltée. Continuer en direction nord. Très vite, on retrouve des panneaux du tourisme pédestre. En longeant forêt et vignes, on arrive à l'entrée de *Collonges*. Pénétrer dans le village et suivre le balisage jusqu'à retourner au point de départ.

Bibliographie

[CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. url : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Cotation-CAS-des-randonnees.pdf (visité le 16/05/2020).

[Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. url : http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html (visité le 08/04/2021).